



HAL
open science

Pour une conception du provisoire comme amorce de développement urbain.

Astrid Lenoir

► **To cite this version:**

Astrid Lenoir. Pour une conception du provisoire comme amorce de développement urbain.. AdP - Villes en développement, Sep 2016, Paris, France. hal-03806279

HAL Id: hal-03806279

<https://hal.science/hal-03806279>

Submitted on 7 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une conception du provisoire comme amorce de développement urbain

Astrid LENOIR, architecte avec plusieurs expériences en Haïti, expose ici la question du logement provisoire en situation d'urgence, des types d'abris, et la notion de camps en tant que ville, future ville ou morceau de ville.

A la suite du séisme du 11 janvier 2010 en Haïti, le camp Corail a été créé sur la commune de Canaan à 18 km au Nord-Est de Port-au-Prince. Érigé en « campement modèle » et annoncé comme provisoire, Corail se transforme petit à petit en quartier définitif entraînant dans son sillage la formation d'un des plus gros bidonvilles du pays. En mars 2010, le gouvernement a déclaré d'utilité publique une zone de 5000 hectares. Sur ce camp, deux secteurs sont réellement aménagés et construits. Ils accueillent aujourd'hui 10 000 personnes tandis que les alentours se sont progressivement et rapidement « urbanisés » de manière informelle. L'aide humanitaire s'est concentrée sur la construction du camp et l'appui aux résidents. Elle a attiré de nombreuses familles qui ont saisi l'occasion de bénéficier de services et de soutiens indispensables, en marge du camp.

La construction d'un camp tel que celui de Corail soulève de nombreuses problématiques urbaines, sociales, politiques ou économiques. Nous nous intéressons ici plus particulièrement à l'unité d'habitation (*shelter*) afin de comprendre à travers un objet emblématique comment le développement d'un quartier est interdépendant des actions menées dans la phase d'urgence.

A Corail, les *shelters* ont très vite remplacé le camp de tentes initialement mis en place. Ces petites habitations provisoires de 24m² sont livrées en kit, par bateau. Elles sont conçues pour pouvoir être assemblées en très peu de temps par quelques personnes sans qualification particulière. Une structure bois (ou aluminium) contreventée supporte un toit de tôle ondulée et des « murs » de contre-plaqué. La conception a été rationalisée afin d'offrir un abri résistant répondant aux normes parasismiques et paracycloniques. Les organismes, qui ont mis en place le camp Corail, assurent ainsi une sécurité physique des habitants que le parc de logements auto-construits, majoritaire à Haïti, peut rarement offrir.

L'objet « *shelter* » est composé d'une dalle en béton armé sur laquelle vient se positionner la structure. Le fait de créer des fondations, qui plus est en béton armé, n'est pas sans conséquence. Cette première étape, justifiée par la volonté de garantir sa stabilité, ancre l'abri dans une temporalité autre que celle du provisoire. Elle l'inscrit dans une position pérenne. Elle trace également une organisation urbaine de manière quasi définitive. La pérennité du camp Corail a été, dès sa construction, sujet à controverse. Dans son discours d'inauguration, l'ancien Président René Préval assurait que des infrastructures et des routes seraient construites, considérant Corail, camp a priori provisoire, comme un premier pas vers la décentralisation de la capitale.

La problématique de la transformation du camp se pose alors comme potentiel développement d'un quartier nouveau en périphérie de Port-au-Prince. Mais comment envisager une mutation des systèmes spatiaux du camp lorsque chaque unité le composant est fondé sur un plan parfaitement rigide et dans des matériaux particulièrement durables ? La « forme camp » annihile dans ce cas, toute possibilité d'appropriation et de développement des espaces. Tout en offrant un abri à des milliers de familles, elle limite conséquemment toute entreprise individuelle de transformation de son lieu de vie, contraint les pratiques et stratégies habitantes et engage une forme urbaine provisoire dans une temporalité longue. Les processus mis en place dans l'urgence se caractérisent souvent par une absence d'approches anthropologiques, sociales et urbanistiques préalables. Pourtant les manières de répondre à l'urgence semblent engager dès la phase de conception, une durabilité du provisoire.

Astrid LENOIR
astrid-lenoir@laposte.net